argonne ardennaise
Communauté de Communes

2024/184

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2024-063

Date de la convocation : 28/06/2024
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 58
Conseillers représentés : 10

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni aux Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.
Le quorum n'ayant pas été atteint, le trois juillet deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vrizy sous la Présidence de M. Yann DUGARD, 1er Vice-Président de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise. Le Conseil pouvait délibérer valablement sans condition de quorum.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 009 HERBAY Christelle , 012 RATAUX Frédéric , 015 THIERION Vincent (depuis 19:46:19) , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 DEFORGES Pierre , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 045 QUEVAL Guillaume , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 052 LELOUP Nathalie , 056 CHOAY Corinne , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 066 OUDIN Denis , 067 ROUSSY Elise , 073 BOXEBELD Pascal (depuis 19:43:15) , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 085 DEGLAIRE Thierry (depuis 19:48:14) , 086 MACHINET Thierry , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 106 LESCOUET Marina , 110 DION Valentine (depuis 19:49:19) , 111 DUGARD Yann , 116 LAIES Benoit , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 006 NANJI Léopold (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 011 PERTUS Xavier (à 009 HERBAY Christelle) , 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 024 DE POUILLY Jean (à 022 DESTENAY Roland) , 036 PIERSON Florent (à 034 CANNAUX Francis) , 046 SINGLIT Benoît (à 045 QUEVAL Guillaume) , 069 OUDIN Hubert (à 099 LE GALL Jean François) , 091 BOUILLON Mathieu (à 057 DEMISSY Pierre) , 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES A LA COMMUNE DE VOUZIERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 V ;

Vu la loi du 12 juillet 1999 qui permet aux Communautés de communes d'attribuer à leurs communes membres des fonds de concours afin de contribuer à la réalisation d'équipements d'intérêt commun.

.../...

Vu la loi du 13 août 2004 et notamment son article 186 qui modifie la précédente loi et qui prévoit : "afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils municipaux concernés. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée par le bénéficiaire du fonds de concours" ;

Considérant la suppression des toilettes publiques situés dans le bâtiment de l'hôtel de ville de Vouziers en raison des travaux d'aménagement des nouveaux bureaux communautaires ;

Considérant que la commune de Vouziers va réaliser l'aménagement de toilettes publiques au niveau du square Beluriez afin de garantir aux habitants et aux usagers des services et commerces de centre-ville l'accès à cet équipement de commodité ;

Considérant que ces toilettes publiques rendent un service qui ne concerne pas uniquement les habitants de Vouziers ;

Considérant l'importance portée par la population à la présence de cet équipement,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 52 voix POUR, 9 voix CONTRE (034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent (Francis 034 CANNAUX) , 058 RAULET Olivier , 063 AUROUX Emmanuel , 067 ROUSSY Elise , 085 DEGLAIRE Thierry , 086 MACHINET Thierry , 093 BOUILLON Daniel , 096 LESOILLE Patrick (Daniel 093 BOUILLON)) Et 7 ABSTENTIONS (012 RATAUX Frédéric , 031 LALLEMENT Séverine , 062 PIEROT Chantal , 064 MALVAUX André , 066 OUDIN Denis , 081 ROBIN Dominique , 106 LESCOUET Marina) :

- **D'APPROUVER l'attribution d'un fonds de concours pour la construction de nouvelles toilettes publiques à Vouziers, dans la limite du cadre régissant les fonds de concours entre une Communauté de communes et une commune membre ;**
- **D'AUTORISER le Président à faire le nécessaire en la circonstance et à signer toute pièce relative à la mise en œuvre de cette décision.**

Yann DUGARD
1er Vice-Président

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 10/07/2024 et de sa publication ou notification le 10/07/2024